

Classe de 4ème - 15/10/2020

En présence des Parents Correspondants de Classe : Mesdames Muriel Jelocha et Viviane Le Naour (401), Madame Gaëlle Nignan (402), Madame Claire Fournier (403), Mesdames Sandrine Crozat et Elisa Lorenzo (404), Mesdames Aude Fraysse et Soazig Gueho-Pic (405), Messieurs Frédéric Escudier et Boris Plantier (406), Mesdames Sophie Clavreul et Sandrine Sautie (407), Mesdames Agnès Ghienne et Virginie Merle Du Bourg (408).

Madame Delahaie directrice du collège, Madame Saada Responsable Educative et Pédagogique (REP) des 4èmes, Madame Marcin, présidente de l'Apel, Mesdames Grabois et Jourdy, parents coordonnateurs de l'Apel en 4^{ème}.

Mesdames Astrid Savin (402) et Marie-Christine Faysse (403) ayant été excusées.

La réunion s'est tenue en distanciel via Google Meet.

En préambule, Mme Delahaie remercie tous les parents correspondants pour l'accomplissement de leur mission dans le cadre de leur engagement à l'Apel, surtout en ce moment particulier. Les parents d'élèves peuvent être anxieux face à la situation actuelle. Il convient de les rassurer encore plus aujourd'hui. Elle remercie également d'avoir remonté les questions des parents pour assurer ensemble dans la confiance la continuité de la communication, afin que cette année scolaire se passe au mieux, que les collégiens retrouvent pleinement leur place.

Mme Courtoux-Escolle s'était engagée à informer les parents d'élèves sur les cas de COVID+, elle le fait. Pour 2300 élèves, 150 professeurs et une cinquantaine de personnels administratifs et d'encadrement, l'établissement Saint-Michel de Picpus est à ce jour assez peu touché avec 5 adultes et moins de 10 enfants COVID+ avérés.

Ordre du jour

1/ Rappel sur l'organisation d'un établissement privé en contrat d'association avec l'Etat et son projet

- Remplacement en cas d'absence d'enseignant

Mme Delahaie rappelle que Saint Michel de Picpus est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat. Les enseignants sont des fonctionnaires de l'Education Nationale, non pas des salariés de Saint Michel de Picpus. Les programmes et le nombre d'heures d'enseignement pédagogique à Saint-Michel sont tels qu'instaurés par les directives du Ministère de l'Education Nationale. Au sein de ce cadre, l'établissement a toute liberté de l'enrichir de projets pédagogiques.

Il existe plusieurs raisons d'absence d'un professeur : formation, sortie scolaire, maladie, enfant malade, etc. Ces absences ne sont pas soumises à remplacement immédiat. Pour que l'établissement fasse une demande de remplacement auprès du Rectorat, l'enseignant doit être absent durant 15 jours consécutifs. Dans ce cas uniquement, la demande de suppléance est de droit ; le Rectorat recherche un enseignant disponible, sachant qu'il est de plus en plus difficile de trouver des professeurs remplaçants. En l'absence de candidature, la direction de l'établissement peut de son côté proposer à un enseignant déjà en exercice à Saint Michel de Picpus, d'assurer, s'il le souhaite et le peut, les heures d'enseignement de son collègue, en heures supplémentaires.

Les parents correspondants attirent l'attention sur des absences de professeurs non signalées pour certaines classes. La REP des 4èmes, Madame Saada, veillera à ce que les situations d'absence de professeurs soient dorénavant bien signalées aux familles.

En outre, elle précise que, lorsque cela est possible, pour remédier à ce type d'imprévu, Saint Michel de Picpus a la possibilité de modifier l'emploi du temps des élèves et de les prévenir sur Ecole Directe. Cette année, une équipe administrative dédiée gère les absences de courte durée des professeurs, propose des aménagements d'emploi du temps pour diminuer le nombre d'heures de permanence des élèves et bien mettre à profit le temps scolaire. Ces informations sont saisies manuellement pour chaque élève, puis un message est automatiquement envoyé. Il est important que les parents consultent régulièrement Ecole Directe. La consultation d'Ecole Directe à partir d'un ordinateur est plus fiable; l'application ne fonctionnant pas toujours sur les smartphones.

Afin que tous les parents reçoivent les messages d'Ecole Directe notamment d'absence d'un professeur, Mme Delahaie leur conseille de bien vérifier l'adresse email qu'ils ont enregistrée dans Ecole Directe. Elle doit être identique à celle renseignée en début d'année. Elle attire l'attention sur la possibilité de mettre à jour soi-même ses données directement via la plateforme Ecole Directe

- Construction des emplois du temps de classe et modifications

Les emplois du temps sont faits dans le respect des directives de l'Education nationale. Il n'est pas autorisé de dédoubler les classes, par exemple. Les emplois du temps sont établis selon une dotation horaire attribuée par l'Education nationale à l'établissement.

La Directrice précise que comme chaque année, les emplois du temps varient pendant les trois premières semaines de cours de la rentrée scolaire. La mise en place de la réforme du Lycée contraint l'organisation du Collège à moins de souplesse qu'avant. En effet de nombreux professeurs enseignent aussi bien au Lycée qu'au Collège. Il importe de tenir compte du statut d'ensemble scolaire de l'établissement Saint Michel de Picpus. Pour information la réforme du Lycée en vigueur depuis l'année dernière conduit presque chaque lycéen à avoir un emploi du temps scolaire sur mesure, car le groupe classe n'a plus d'identité spécifique notamment en 1^{ère} et Terminale.

- Attentes et exigences des équipes pédagogiques et éducatives, bilan de rentrée

Mme Saada est plutôt satisfaite de cette rentrée. Les élèves ont un bon comportement. Ils sont sérieux sur le port du masque. Le bilan scolaire est plus contrasté. Mme Saada distingue deux groupes dans chaque classe : ceux pour qui le rythme scolaire ne s'est pas détérioré et ceux qui

éprouvent des difficultés à le retrouver. Toutefois, les enseignants sont très mobilisés et ont pris le temps des révisions de l'évaluation diagnostique des acquis de la 5^{ème}, pour faciliter les apprentissages de la 4^{ème}. Après 6 semaines de classe, les enfants recommencent maintenant à prendre le rythme du collège avec un travail plus régulier. Ils sont contents de revenir en classe.

2/ Les conditions sanitaires en raison de la pandémie COVID 19

Mme Saada précise qu'il y a très peu de cas en 4^{ème}, seul un cas est positif. Par contre, de nombreux enfants sont cas contacts. Mme Saada remercie les parents qui préviennent. Cela permet de gérer au mieux la situation.

Mme Delahaie informe toutefois que les cas contacts ou positifs se multiplient rapidement.

Cf en annexe rappel du processus transmis par Ecole Directe

- Absence liée au COVID 19

Lorsqu'un enfant a de la fièvre, il ne vient pas en cours. Il importe de prévenir de son absence par l'adresse email dédiée aux signalements des absences d'élèves. Il est inutile d'appeler Mme Saada qui ne peut diagnostiquer la capacité d'un élève à suivre ou pas les cours au regard de son état de santé. Seul le médecin traitant peut donner cet avis.

RAPPEL : Pour signaler l'absence de votre enfant l'adresse email est la suivante : absence.4.3@smpicpus.fr

Lorsque qu'un élève revient en classe, afin que son absence soit valablement justifiée, il doit obligatoirement présenter à Mme Saada un mot bleu d'excuse justificatif signé par ses parents - les feuillets bleus dans le carnet de correspondance dits mots bleus sont utilisés à cet effet - ils sont accompagnés ou pas d'un certificat médical.

- Récupération des cours

Lorsqu'un élève est confiné, Mme Saada convoque son binôme ainsi que les délégués de classes afin qu'ils se coordonnent pour transmettre les cours à l'enfant resté chez lui. Enfin, le professeur principal est également averti pour qu'il rappelle aux autres professeurs de mettre les devoirs sur Ecole Directe. Les enfants qui transmettent les cours et devoirs à leur camarade sont autorisés à sortir leur portable en classe afin de prendre les photos rapidement et au fur et à mesure des heures de cours pour les envoyer à l'enfant confiné. Lorsque l'enfant retourne en classe, Mme Saada ou son professeur principal lui demande s'il a bien récupéré tous les cours et devoirs.

- Continuité pédagogique

Mme Delahaie informe que l'établissement s'est équipé d'écrans numériques interactifs pour permettre la continuité scolaire en cas de fermeture. Toutefois, il n'est pas à l'ordre du jour de les mettre en place immédiatement pour un enseignement à distance notamment pour 1 ou 2 élèves absents par classe ; le processus est complexe car il faudrait créer des liens et codes d'accès pour chaque enfant et professeur et la caméra n'est pas encore tout à fait opérationnelle. Des tests sont faits. En cas de fermeture, il sera demandé aux professeurs de mettre systématiquement leurs cours dans la rubrique « contenu de séance » d'Ecole Directe.

A noter que la prochaine journée pédagogique du 2 novembre sera principalement consacrée à l'utilisation des écrans numériques interactifs. Ils deviendront un outil du quotidien qui permet de récupérer toutes les données scolaires, de partager les livres numériques, d'accéder à des audio, etc., ce en présentiel comme dans le cadre de l'enseignement à distance lié aux conditions sanitaires.

Madame Marcin sollicite la possibilité pour les enfants d'accéder sur Ecole Directe à la version numérique des manuels scolaires. Mesdames Delahaie et Saada indiquent que leur mise à disposition pour les élèves est en cours. Il faut un temps d'adaptation car les anciennes éditions ne sont pas toutes disponibles sous forme numérique. Pour celles qui le sont, les enseignants en demandent les droits aux éditeurs et partagent la version numérique avec les enfants – ce processus peut prendre un peu de temps. De manière globale et à long terme, c'est certainement avec la rentrée 2021, que les élèves bénéficieront de toutes les versions numériques de leurs livres scolaires.

3/ Ecole-Directe – Compte Google Education

- Informations importantes et officielles

Une charte de bonnes pratiques pour l'enseignement à distance a été remise aux enfants cette semaine. Cette charte a été constituée en collaboration avec l'Apel pour permettre à chacun de travailler dans le même sens. Les enfants doivent la lire attentivement et Mme Saada encourage vivement les parents à la lire avec eux. Les parents en ont été destinataires par Ecole Directe.

A Saint Michel de Picpus, les plateformes principales de connexion en temps scolaire en présentiel ou distanciel sont Ecole Directe et Google Education dont Google Meet.

TRES IMPORTANT : Un nouveau compte Google Education a été créé pour chaque élève. Les mots de passe ont été réinitialisés. Chaque enfant, à qui l'on a remis son nouveau mot de passe (version papier), doit s'y connecter au plus vite et vérifier que son accès fonctionne. Si le mot de passe est perdu, pour tout problème d'accès, les parents en font une nouvelle demande en envoyant e-mail une seule fois à : sosmotdepasse@saintmicheldepicpus.fr

Ils recevront dans les 48h à 72h le nouveau code d'accès sur leur adresse email communiquée lors de l'inscription à Saint Michel de Picpus. Le mot de passe n'est pas adressé directement à l'élève. Ne réitérez pas l'opération de demande car votre nouveau mot de passe serait à nouveau réinitialisé. Il est conseillé de vérifier si la réponse de sosmotdepasse n'est pas dans les spams.

- Cours et devoirs sur Ecole Directe

Les cours et devoirs sont en principe mis en ligne sur Ecole Directe.

Si des enseignants ne les y mettent pas merci aux parents correspondants de l'indiquer aux parents coordonnateurs qui en informeront Madame Saada.

- Notes

Certaines notes sont non significatives. On les remarque car elles sont entre parenthèses sur Ecole Directe.

- Les parents peuvent-ils communiquer avec l'établissement ?

A partir du moment où un professeur a communiqué son adresse professionnelle, les parents peuvent le contacter directement. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les professeurs ont de nombreux élèves. La messagerie doit par conséquent être utilisée à bon escient.

Il est rappelé aux parents qu'il faut reprendre le processus habituel, s'adresser à l'Apel pour toute question d'ordre général via les parents correspondants qui relayeront aux parents coordonnateurs en relation directe avec la REP ; la réponse la plus juste et circonstanciée leur sera adressée en retour. Les questions, suggestions sont aussi traités en réunions trimestrielles de l'Apel avec la REP, au conseil d'établissement.

4/ Divers

- Poids du cartable

Les parents correspondants de classe attirent l'attention sur les demandes de plusieurs cahiers (96 pages) pour une même matière dont un cahier de brouillon en plus des livres qui alourdissent le cartable.

Mme Saada attire l'attention sur le fait que certains élèves prennent tout leur matériel scolaire. Elle demande aux parents de vérifier qu'ils font bien le tri. Il est important que les parents prennent le temps d'aider à faire le cartable avec leurs enfants tous les soirs, afin qu'ils n'emportent que ce dont ils ont l'utilité. Les équipes pédagogiques travailleront matière par matière pour alléger les cartables et demander des cahiers de 48 pages plutôt que 96 pages. En dehors du trajet maison-école, les enfants peuvent déposer le matin dans leurs casiers ce dont ils n'ont pas besoin pour la matinée et inverser ce matériel à l'heure de la récréation, du déjeuner pour l'après-midi ; ils peuvent aussi laisser leurs cartables dans leur classe dédiée fermée à clé.

Poids du cartable et livres numériques sont aussi à l'ordre du jour de la réunion de Madame Delahaie avec les REP et professeurs coordonnateurs de matières au Collège.

- Cantine

Les sujets relatifs à la cantine seront traités lors de la réunion du 5 novembre qui est consacrée à la restauration scolaire.

- Espace d'étude

Les enfants peuvent utiliser la salle de permanence, le CDI ou la bulle qui est un lieu calme pour étudier. Les collégiens ne peuvent pas rester dans leur salle de classe ni dans les couloirs.

- Education Physique et Sportive

Les élèves de 4^{ème} se changent dans les vestiaires et repartent en tenue de sport puisque l'EPS est en dernière heure de cours.

- Temps de devoirs – Etude

Les enfants doivent consacrer en moyenne une heure chaque soir pour faire leur devoirs : relire les cours de la journée, les apprendre par cœur, apprendre par cœur le vocabulaire en langues étrangères, faire les exercices demandés, anticiper dans la mesure du possible pour ceux qui sont à remettre les jours suivants.

Un point sera fait avec les professeurs afin qu'ils limitent les devoirs du jour pour le lendemain.

Au Collège Saint Michel de Picpus, à la suite des bilans de mi- trimestre les Responsables Educatifs et Pédagogiques proposeront à certains enfants, qui en ont réellement besoin, une étude dirigée gratuite afin de les aider au quotidien. Elle se déroulera **les lundis et jeudis de 17h45 à 19h00 et les mardis de 16h45 à 18h00**. C'est une opportunité intéressante qui leur est proposée. Il n'y aura pas d'obligation mais il est demandé aux parents d'insister fortement auprès de leurs enfants si ce temps d'étude leur est proposé.

- Evaluation PIX (informatique)

Saint Michel de Picpus n'a rien reçu du Rectorat pour le moment concernant l'évaluation PIX. Mme Delahaie se renseigne. Toutefois, l'établissement n'est pas tenu de soumettre ses élèves à ce type d'évaluations.

- KWYK

Madame Delahaie indique que ce logiciel proposant de nombreux exercices en mathématiques et en physique-chimie sera utilisé par l'établissement. Il permet aux élèves de s'entraîner de s'autoévaluer en ligne directe avec leurs professeurs. Les enfants peuvent recommencer les exercices jusqu'à leur réussite complète. Les professeurs peuvent suivre leurs évolutions, faire les corrections en ligne. Le mot de passe des enfants leur sera donné par leurs professeurs de mathématiques, si ce n'est déjà fait. Ce logiciel coûte 7 euros par an et par famille. Testé durant le confinement l'année scolaire dernière scolaire par certaines classes avec la contribution de l'Apel, il a donné de bons résultats.

Bonne année scolaire à vos enfants. Prenez soin de vous.

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en 4^{ème},

Florence GRABOIS et Servanne JOURDY

coordonnateur4eme.apelsmp@gmail.com

www.apelsmp.fr